



Mon Chez Nous est présentement à la recherche de candidats afin de combler nos logements pour personnes seules et famille.

Voici une brève description de nos **LOGEMENTS POUR FAMILLE** ainsi que les critères d'admissibilités :

Les appartements Maloney (846 Maloney Est)

Cet immeuble comprend 16 appartements de 1,2 ou de 3 chambres à coucher. **(3 logements libres immédiatement)**

Habitations Unies-Vers-Toît (HUVT - 867 rue Notre-Dame) - Gestionnaire

Nous sommes gestionnaires de ce complexe. Il compte 65 logements de 2 et 3 chambres à coucher. **(3 logements libres immédiatement)**

Critères d'admissibilité :

- Famille fragilisée et à faible revenu;
- Avoir ses derniers rapports d'impôts à jour et les relevés afférents;
- De préférence, ne pas avoir de dettes ni de dossiers au tribunal;
- Payer son loyer le 1^{er} du mois, par PPA, chèques ou comptant;
- Entretenir adéquatement son logement et respecter les règlements d'immeuble;
- Animaux acceptés sous certaine condition; (seulement pour l'immeuble situé au 867, rue Notre-Dame)
- Remplir le formulaire de demande de loyer modique (**formulaire OMH en pièce jointe**).

Description des immeubles pour **PERSONNES SEULES** ainsi que les critères d'admissibilité :

Les Habitations Marc-Bachand (267, rue de Malartic)

Cet immeuble comprend 9 appartements d'une chambre à coucher et un appartement de dépannage de 3 chambres à coucher et un accès à une salle communautaire et une buanderie. **(1 logement libre immédiatement)**

MAISON DE CHAMBRES

Le Manoir du Moulin (167 rue de la Canipco)

Cet immeuble comprend 29 chambres, une buanderie, trois cuisines communes, sept salles de bain communes et une salle communautaire. **(5 chambres libres immédiatement)**

Les Habitations Benoît-Fortin (18 rue Hamel)

Cet immeuble comprend 26 chambres accessible aux personnes à mobilité réduite par rampe d'accès et ascenseur, deux salons communautaires, une buanderie, deux salles de bain communes ainsi qu'une cafétéria. Chaque chambre dispose d'une douche et d'une toilette privée. **2 chambres libres immédiatement)**

Critères supplémentaires :

- Avoir un suivi avec un professionnel du secteur de la santé et des services sociaux.
- Service de cafétéria obligatoire.

Critères d'admissibilités :

1. Être une personne seule, fragilisée, autonome et à faible revenu.
2. Être admissible au supplément au loyer.
 - Avoir habité au Québec 12 mois consécutifs au cours des deux dernières années;
 - Avoir ses derniers rapports d'impôts à jour et les relevés afférents;
 - Ne pas avoir de dettes envers l'Office municipal d'habitation (OMH);
 - Ne pas avoir de dossier à la Régie du logement (de préférence);
 - Remplir l'Appro-bail (**formulaire F en pièce jointe**).
3. Présenter un état stable au niveau de la santé mentale et physique.
 - Avoir un suivi avec un intervenant externe (si nécessaire) et accepter que l'intervenant de MCN communique avec celui-ci en cas de besoin;
 - Prendre sa médication de façon responsable, et ce, à tous les jours.
4. Être autonome en logement.
 - Payer son loyer le 1^{er} du mois, de préférence par prélèvement préautorisé (PPA);
 - Entretenir adéquatement son logement;
 - Faire son épicerie et préparer ses repas (exception : 18 rue Hamel - Habitations Benoît-Fortin);
 - Présenter une hygiène corporelle adéquate.
5. Être prêt à vivre une vie communautaire.
 - Participer aux rencontres des hébergés/locataires;
 - Respecter le contrat d'hébergement ou bail et règlement d'immeuble
6. Aucun animal n'est toléré.



Formulaires à remplir (selon le cas) :

[Formulaire de demande de loyer à prix modique \(OMH\)](#)

[Formulaire F – Mon Chez Nous](#)

[Formulaire personne seule – demande de logement](#)

[Documents à fournir – famille](#)

[Documents à fournir – personne seule](#)

[Formulaire à remplir – famille](#)

[Formulaire à remplir – personne seule](#)